ROUBAIX

VENDREDI 23 JANVIER :

Aujourd'hui : saint Raymond ; demain : saint Babylas.

Soleil : levé à 9 h. 34 ; coucher à 18 h. 31.

Lune : premier quartier le 24.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel 308.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

M. Alphonse Verbeurgt conseiller municipal faisant fonctions d'adjoint est nommé maire

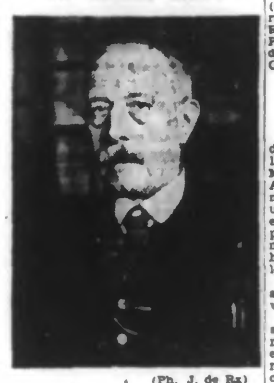

(Ph. J. de Rx)

M. ALPHONSE VERBEURGT

Une dépêche de Vichy, parvenue jeudi matin, donne connaissance d'un arrêté ministériel — paru au « Journal Officiel » du 21 janvier 1942 — nommant M. Alphonse Verbeurgt maire de la ville de Roubaix, en remplacement de M. Jean-Baptiste Lebas.

Originaire de Lille, où il naquit le 11 décembre 1876, M. Alphonse Verbeurgt vint, dès l'âge de 6 ans, habiter Roubaix, où il est domicilié 15, rue Marie-Buisine.

A l'âge de 17 ans, il entra dans la vie politique et s'intéressa à l'activité du syndicat textile.

Lorsque éclata la guerre de 1914, M. Verbeurgt fut mobilisé au 1er régiment d'infanterie territoriale et fait prisonnier à Maubeuge, en septembre de la même année.

Un accident dont il fut victime en captivité l'obligea à subir une intervention chirurgicale et lui valut une pension d'invalidité à 40 %.

En 1919, M. Alphonse Verbeurgt remplaça M. Decock en qualité de secrétaire-trésorier du Syndicat textile. En 1924, il joignit à ces fonctions celles de trésorier de la Bourse du Travail, puis, à la mort de M. Delvainquière — successeur de M. Henri Lefebvre — celles de secrétaire de ce même organisme.

Aux élections municipales de 1925, M. Verbeurgt fut élu conseiller municipal sur la liste socialiste et réélu depuis à chaque scrutin.

A partir de décembre 1940, il fit en plus fonctions d'adjoint au maire chargé spécialement de la population, du chômage et du contentieux.

Ajoutons que M. Verbeurgt, qui exerça pendant quelque trente-cinq ans la profession de teinturier-apprêteur dans différents établissements de notre ville, fut nommé, il y a une douzaine d'années, président du Conseil des prud'hommes.

IMPERMEABLES
HEVEA
39, rue Vieil-Abreuvoir, Rx. T. 343.60
24198

M. Marcel Dehédin est nommé directeur du Nord-Touriste de l'Automobile-Club et du Moto-Club du Nord

Les comités directeurs du Nord-Touriste, de l'Automobile-Club et du Moto-Club du Nord de la France, dans une récente réunion ont procédé à la nomination du nouveau directeur administratif de ces trois grandes associations, en remplacement de M. Noël Dehédin, décédé.

M. MARCEL DEHÉDIN (Ph. Archives)

Leur choix s'est porté sur le fils du disparu, M. Marcel Dehédin.

Le nouveau directeur, quoique jeune encore, est déjà avantageusement connu dans les milieux de l'automobile et du cycle. Il fait, du reste, partie du personnel de l'Automobile-Club du Nord de la France depuis plus de onze ans. C'est dire qu'il connaît parfaitement tous les rouages des importants services des trois clubs.

Mobilisé pendant la dernière guerre comme sous-lieutenant d'infanterie, il fut affecté au 51e bataillon de mitrailleurs motorisés en qualité d'officier de renseignements, et termina la guerre comme lieutenant avec la croix de guerre 1939-40.

Rappelons que, dans le domaine du sport, M. Marcel Dehédin, après avoir été un pratiquant fervent autant que brillant, continue son activité comme membre du comité des Flandres d'athlétisme et du comité du Racing-Club de Roubaix. Le gouvernement a tenu, d'ailleurs, à récompenser sa compétence et son dévouement en lui décernant, dès 1939, la médaille d'argent de l'éducation physique.

Nous félicitons les comités de leur choix, qui satisfait certainement les nombreux adhérents des très grandes associations, ainsi que le personnel des différents services.

Au sympathique nouveau directeur nous souhaitons une carrière féconde et brillante, comme le fut celle de son regretté père.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR n° 12, à l'ancienne école communale, angle des rues du Bois et des Fabricants :

Lundi 26 : matin : rue de Sévigné, Bd de Mulhouse, rues Basse, de Lœrs, Bois-le-Duc, quai de Lœrs, Harlem, Amsterdam ; après-midi : rues Boucicot, Cohem, Brame, Carihem, Ansin.

Mardi 27 : matin : rues de Tournai, Ypres, Ath, Palmiers, Trois-Ponts, Beaumarchais, Soult ; après-midi : rues Victor Hugo, Alfred-de-Musset, Lamartine, Nancy, J.-Lagache, Charleroi, sentier du Vert-Bocage.

Mercredi 28 : matin : rue de Lannoy (279 à 589 et 338 à 608) ; après-midi : rues de Maufait, Saint-Hubert, Pont-Rouge, avenue R.-Salengro, avenue du Parc des Sports, rues Prudence, Pierre-de-Roubaix (281 à 305 et 310 à 434), Courcelles, Bruges, Ostende, Liège.

Au profit des malheureux

Faisant droit aux nombreuses demandes de ses anciens clients, l'**IDEAL-BOUCHERIE**, rue Pierre-Motte, rouvrira ses portes en février. A cette occasion, la direction de cette maison aura, envers les malheureux, un geste digne d'être noté. Ceux en effet qui s'y seront fait inscrire, percevront gratuitement contre remise des tickets, la première ration hebdomadaire ainsi, d'ailleurs, que les familles de prisonniers.

La recette produite par la vente aux autres clients sera versée à l'œuvre des prisonniers de guerre.

Nul doute que cette initiative ne soit bien accueillie par les trop nombreux malheureux de notre ville, et que l'ancienne clientèle de cette maison n'ait à cœur de participer à ce geste au profit des prisonniers en s'inscrivant dès la remise des tickets de février.

Au pensionnat Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle d'Estaimpuis

L'Association Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle fera célébrer, le dimanche 25 janvier, à 9 h 30, dans la chapelle du pensionnat, sa messe trimestrielle pour le repos de l'âme des anciens élèves victimes de la guerre et à l'intention des prisonniers. Comme d'ordinaire, le R.P. Callens, O.P., aumônier de l'Amicale, prendra la parole.

Le comité prie les anciens élèves qui ne pourraient pas assister à cette messe de bien vouloir s'unir d'intention à leurs camarades pour donner aux chers disparus ce témoignage de religieuse amitié et aux captifs le réconfort de leur pieux souvenir.

Les allocations militaires

Les percepteurs de Roubaix-Ouest et de Roubaix-Est paieront les allocations militaires du mois de janvier (mois entier), à leur bureau respectif, dans l'ordre suivant : samedi 24 janvier, de 8 h. 30 à 12 h., les n°s 1 à 1500 et de 14 à 16 h., 1501 à la fin.

D'autre part, le percepteur de Roubaix-Nord paiera les allocations militaires du mois de janvier (mois entier) à la perception, 1, rue des Fabricants, à tous les allocataires, sans distinction de numéro : samedi 24 janvier, de 8 h. 30 à 12 h., et de 13 h. 30 à 16 h.

Aux jardiniers

Le Secours national nous prie de rappeler la prochaine conférence horticole et ménagère du 25 janvier, à 10 h., à l'Hippodrome-Théâtre.

LES SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES. — Le paiement aura lieu demain vendredi 23, dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant : à 9 h., numéros 1 à 220 ; à 10 h., 831 à 1640 ; à 11 h., 1641 à 3450 ; à 14 h., 3451 à 5400 ; à 15 h., 5401 à 6570 ; à 16 h., 6571 à 7040 ; à 17 h., 7041 à 7193.

FANFARE DELATTRE. — Dimanche 24, répétition générale à 10 h. 45.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — La réunion qui devait avoir lieu vendredi soir à l'église est remise à une date ultérieure en raison de la température.

AMICALE LIBRE DU PILE (section hommes). — L'amicale ayant l'intention de faire parvenir un colis à ses membres prisonniers, demande aux familles qui désirent en profiter, de remettre une étiquette-adresse soit chez M. Carbon, 5, rue Bourdaloue, ou chez M. Brunin, 10, rue Bourdaloue, le plus rapidement possible.

UN ECOLIER EST RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE DE SON AGE. — Le jeune Serge Gorry, 14 ans, demeurant à l'école maternelle du Centre, passait mercredi, vers 13 h. 30, boulevard Gambetta, lorsqu'il fut heurté et renversé par la bicyclette de Pierre Jenny, 14 ans, domicilié à Flers, 8, rue de la Paix. Blessé à l'arcade sourcilière gauche, l'enfant reçut les soins dévoués des Sœurs du Très-Saint-Sauveur, 24, place de la Liberté.

Il put ensuite rejoindre son domicile.

IL AURAIT PU, EN MÊME TEMPS DÉROBER LA BICYCLETTE... — Mercredi, vers 10 h. 30, M. André Durieux, 19 ans, employé, domicilié 10, rue Armand-Meerschaert, s'était rendu pour affaires 25, rue Richard-Lenoir, laissant sa bicyclette dans un garage proche. Lorsqu'il voulut la reprendre, il constata qu'un filou avait mis son absence à profit pour dérober un paquet placé sur le porte-bagages de la machine et contenant deux imperméables.

Le commissariat de police du 1er arrondissement enquête sur ce vol.

* *

CYCLISTES ! Assurez vos bicyclettes contre le **VOL** en adhérant au **NORD TOURISTE**. Libre passage en Belgique. Cotisation annuelle 10 fr.

UNE MORT SUBITE. — Vers 12 h. 15, Mme Elise Delaef, 68 ans, demeurant 59, boulevard de Belfort, a été trouvée morte dans l'une des pièces de son appartement. M. le docteur Diapa, amené à examiner le corps, a conclu à un décès par congestion. Les parents demeurant 1, place du Progrès, ayant trouvé mardi soir, rue Basse-Masure, un portemonnaie contenant une petite somme d'argent et des tickets de pain d'une valeur de 1.500 gr., s'empressa de le déposer au commissariat de police du 4e arrondissement. Nous l'en félicitons bien volontiers.

UN INCONNU DÉROBE DANS UNE VOITURE LE... THERMOCAUTÈRE D'UN MÉDECIN ! — M. le docteur Jules Bertin, domicilié à Croix, 226, rue Jules-Guesde, avait laissé, mercredi, vers 21 h. 15, sa voiture en stationnement devant l'immeuble portant le numéro 36 de la rue de Mouvaux. Quand il en reprit possession, il constata la disparition d'un « thermocautère » d'une valeur de 700 fr.

CROIX

Un locataire avait résolu à sa façon le problème du chauffage

...en démolissant planches et solives de son habitation

La maison qui porte le numéro 40 de la rue de Thionville, et dont le propriétaire se trouve à Bruxelles, est habitée par Jules Pottier, âgé de 68 ans, actuellement en chômage. Celui-ci avait, comme on va le voir, résolu le problème du chauffage.

L'agent d'affaires chargé de la perception des loyers avait déjà pu se rendre compte que le locataire démolissait une partie de l'immeuble et transformait portes et planchers en bois de chauffage. Mais tout dernièrement, des voisins le prévenaient que Jules Pottier s'attaquait maintenant au premier étage.

Le receveur de loyers vint en entretenir M. Mathan, commissaire de police, qui décida une visite domiciliaire.

Celle-ci fut édifiante : en entrant le commissaire trouva Jules Pottier en train de débiter à grands coups de scie planchers et solives. Les enquêteurs montèrent l'escalier qui mène au premier étage et, de là, aperçurent le toit de la maison, car le locataire avait fait disparaître le plancher du premier, ainsi que les solives qui soutenaient le plafond !

Le démolisseur avait aussi enlevé le plancher des deux pièces du premier étage, les solives d'une chambre et commencé de s'attaquer à celles de la seconde. De la cage d'escalier du grenier, il n'y avait plus trace.

Jules Pottier fut questionné :

— C'est-ce que vous voulez faire de tout ce bois que vous débitez ainsi en petits morceaux ?

— C'est pour me chauffer, répondit imperturbablement le locataire.

Et il ajouta d'un air malin :

— Au régiment, on m'a toujours dit de me débrouiller... alors, je me débrouille !

Cela ne faisait pas l'affaire des voisins qui commençaient à s'inquiéter sérieusement car, si l'on avait laissé faire Pottier, il ne serait plus resté sous peu que les quatre murs de sa maison.

On trouva, cachées dans un recoin d'une pièce du rez-de-chaussée, deux poupées qu'il avait l'air de soigner avec amour car il les avait recouvertes de chiffons — « pour qu'elles n'aient pas froid » — précisa-t-il. Ce qui fit penser aux enquêteurs, déconcertés dans les réflexions de ce curieux bonhomme, que celui-ci n'avait pas l'usage de toutes ses facultés mentales.

Le docteur Blérent, appelé à visiter Jules Pottier a conclu qu'il ne pouvait être rendu complètement responsable de ses actes.

En conséquence, il a été conduit à la clinique d'Esquermes, où il sera mis en observation.

AVIS AUX EMPLOYEURS. — Le nouveau barème pour le calcul de la contribution nationale est paru. On peut le réclamer au bureau des contributions, 17 bis, Grande-Rue, à Roubaix.

LE POINTAGE DES CHOMEURS a lieu trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de 9 h. à 10 h. 15 à la Maison des œuvres. Le pointage est obligatoire ; les chômeurs absents risquent de voir leurs allocations supprimées. Les chômeurs non secourus sont invités à se faire inscrire au bureau de placement pour pouvoir profiter de la gratuité des cotisations aux assurances sociales.

PAIEMENT DES CHOMEURS. Contrairement à ce qui a été annoncé lundi dernier, le paiement a lieu tous les quinze jours, le mardi après-midi, à la Maison des œuvres, place de la République à Croix, suivant l'horaire ci-dessous : à 14 h. 15, numéros 1 à 100 ; à 14 h. 30, 101 à 175 ; à 14 h. 45, 176 à 250 ; à 15 h., 251 à 350 ; à 15 h. 15, 351 à 400 ; à 15 h. 30, 401 à 475 ; à 15 h 45, 476 à 575 ; à 16 h., 576 à la fin.

Le prochain paiement aura lieu le 27 janvier dans l'après-midi ; les chômeurs absents au paiement ne sont plus payés et perdent donc irrémédiablement leur quinzaine.

WASQUEHAL

La distribution des tickets de rationnement

La distribution des tickets de ravitaillement (pain, viande, matières grasses, suppléments de pain et savon aura lieu dans l'ordre suivant :

Pour le Centre, salle de l'ancienne école rue Jean-Macé, mardi 27, de 8 h. 30 à midi pour les numéros de 1 à 280 et de 14 à 17 h 30, de 281 à 560 ; mercredi 28, matin, pour les numéros 561 à 841 et l'après-midi, du 842 à 1175 ; jeudi 29, matin, de 1500 à 1780 et l'après-midi, de 1781 à 2061 vendredi 30, matin de 2062 à 2340 et l'après-midi de 2341 à la fin.

Pour le Capreau, à l'annexe de la salle des fêtes rue de Roubaix : mardi 27, de 8 h. 30 à midi, du n° 1 à 235, et de 14 à 17 h. 30, pour les numéros 236 à 470 ; mercredi 28, de 8 h 30 à midi, pour les numéros 471 à 706 et de 14 à 17 h 30, de 707 à 942 ; jeudi de 8 h. 30 à midi pour les numéros de 943 à 1176 et de 14 à 17 h. 30, pour les numéros 1779 à 1414; vendredi 30, de 8 h 30 à midi, pour les numéros 1415 à 1650 et l'après-midi, de 1651 à la fin.

Tous les changements se feront le 31 janvier. Il est inutile de se présenter les jours de distribution de tickets.

Il est recommandé de se présenter aux jours et heures indiqués, des instructions sévères de la préfecture visent les retardataires.

INSCRIPTIONS POUR LES SEMENCES ET ENGRAIS. — Les possesseurs de jardins ouvriers attribués par la ville pourront se présenter samedi 24 janvier, de 14 à 17 h., salle de la Bibliothèque, rue Jean-Macé, pour l'inscription des semences et engrais nécessaires à leur potager.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence dimanche 25, de 10 h. à midi, au siège, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

A LA CAISSE « LA FAMILLE ». — Permanence pour le Centre, 18, rue Victor-Hugo, samedi, de 14 à 15 h. et pour le Capreau, 1, rue de Roubaix, dimanche, de 9 à 10 h.

HARMONIE J.-B.-LEPERS. — Ce soir jeudi, à 18 h., cours d'ensemble et d'instruments, au siège, Café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé. Demain vendredi, à la même heure, cours de solfège au même local, et : inscription des nouveaux élèves présentés par leurs parents.

CONSULTATIONS PRÉNATALES à la maternité municipale, 2, place Fénelon, samedi de 14 à 16 h.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Des cours de solfège et d'instruments seront donnés au siège, 8, rue Pasteur, dimanche de 10 h. 30 à midi.

LA CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX sera ouverte à la mairie, dimanche 25, de 9 h. à 10 h. 30. Administrateur de service, M. O. Jansoone.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 25, M. Hostaux, angle de la rue Coli et de l'avenue Clemenceau, pour le rayon de Wasquehal et Flers-Breucq.

SOUPES POPULAIRES. — La distribution des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 26 au 31 janvier, aura lieu samedi, de 9 h. à 11 h. 30, à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet, et de 14 h. à 17 h. 30, salle annexe, rue de Roubaix, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Ries.

LA FAMILLE DU PRISONNIER. — Samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, permanence salle des soupes populaires, rue Carpeaux, pour le Capreau et la Planche-au-Ries.

WATTRELOS

LASSE DE LA VIE. — Dans la soirée de mercredi, Mlle Madeleine Provoyeur, âgée de 22 ans, demeurant 16, rue Nungesser-et-Coli, a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant une dose de poison. Elle reçut des soins de M. le docteur Jean Faidherbe, qui la fit transporter à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix. Les nouvelles recueillies, jeudi, en fin de matinée, précisaient que son état était grave mais non désespéré.

LUMIÈRE S.V.P. — M. Joseph Veys, 41 ans, débardeur à Estaimpuis, 14, rue Banneau, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'éclairage à son vélo.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Dimanche 25, de 9 h. 30 à 12 h. 15, Grand'Place. Renseignements midi, permanence habituelle au siège et établissement de tous dossiers concernant les anciens combattants 1914-1918.

LE HUITIÈME COLIS DES PRISONNIERS. — Voici la suite de l'horaire pour la 2e semaine de distribution du huitième colis aux prisonniers :

Mardi 27, de 13 h. 30 à 17 h., N° 301 à 400 ; mercredi 28, de 13 h. 30 à 17 h., 401 à 500 ; jeudi 29, de 13 h. 30 à 17 h., 501 à 600 ; vendredi 30, de 13 h. 30 à 17 h., 601 à 700.

Se munir de la carte jaune, de l'étiquette-adresse et de la somme de 30 francs représentant le prix du colis.

TICKETS DE VIN

Les **COOPÉRATIVES RÉUNIES**, 101/109, rue de l'Ommelet à Roubaix, informent les Actionnaires de la Grande Brasserie Moderne et des Débitants Réunis de WATTRELOS, qu'ils peuvent s'inscrire au Café ROUTTEMANIE, 4, Grand'Place, à Wattrelos, le SAMEDI 24 janvier, de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h. Ils devront se présenter munis de leur action, de leur carte d'alimentation et de leurs tickets. 24367d

LANNOY

PLANTS DE POMMES DE TERRE. — Dernière inscription à la mairie, bureau du ravitaillement, demain vendredi 23. Il est rappelé à cette occasion que les bureaux de la mairie sont ouverts de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

LYS

Mort de M. Charles Leclercq organiste de la paroisse Saint-Luc

M. Charles Leclercq qui, depuis de nombreuses années, tenait avec talent les orgues de l'église Saint-Luc, est décédé mercredi en son domicile 77 rue de Lœrs. Nous avons appris cette nouvelle avec regret. M. Charles Leclercq, très estimé parmi ses amis, avait rendu à la paroisse de grands services en rehaussant par son art qu'il servait avec amour, l'éclat des grandes et des petites cérémonies paroissiales. Il était âgé de 62 ans. Ses funérailles auront lieu samedi 24 janvier.

Nous présentons à Mme Leclercq et aux enfants du défunt, dont l'un est prisonnier, l'expression de nos sentiments de condoléance.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE LYS ET DE LANNOY. — Les adhérents sont informés que les recettes des cotisations se feront au local, rue de Lœrs, impasse Victor-Hugo, aux jours et heures suivants : samedi 24, de 14 h. 30 à 16 h. pour les cartes numérotées de 1 à 100 ; samedi 31, pour les cartes de 101 à 200 ; samedi 7 février pour les cartes 201 à la fin. Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de leurs cotisations peuvent prétendre aux distributions éventuelles de denrées. Il est donc de l'intérêt des retardataires de profiter de ces permanences pour se mettre en règle.

HEM

AMICALE DES PRISONNIERS RAPATRIÉS. — Vendredi 23, à 18 h. 30, réunion du Comité au siège, 327, rue Jules-Guesde.

FLERS-LEZ-LILLE

LA PROBITÉ N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES. — Alors qu'il se trouvait à Roubaix, rue Pauvrée, le jeune Vio or Vanacker, écolier, âgé de 14 ans, et demeurant à Flers, rue Jules-Boudin, 67, a trouvé un billet de 50 fr. qu'il a aussitôt porté au commissariat de police. Nos félicitations.

FLERS-BREUCQ

DISTRIBUTION DES VITAMINES. — Les familles comptant un ou plusieurs enfants de moins de six ans et les futures mamans peuvent s'adresser à la pharmacie Dansette, rue Jean-Jaurès, munies du livret de famille et de la carte d'alimentation, pour inscription et distribution des vitamines.

TOURCOING

Soucieuse de servir les seuls intérêts de ses concitoyens,

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING a apporté sa contribution à la remise en route de l'industrie et du commerce de sa circonscription

...telle est la conclusion qui se dégage de son rapport d'activité pendant l'année 1941

Le régime économique actuel a exigé de tout organisme, qu'il soit public ou privé, une adaptation aux circonstances nouvelles. La Chambre de Commerce n'a pas failli à cette exigence et a effectué son adaptation sans heurt, avec le souci constant de « servir ».

Le rapport sur son activité au cours de l'année écoulée, dont nous publions ci-dessous les points principaux, le démontre éloquemment.

La défense des intérêts généraux du commerce et de l'industrie...

On sait que, tandis que les syndicats, unions ou fédérations professionnelles n'ont en vue — ce qui n'est que très normal — que l'intérêt de la profession ou des professions qu'ils ont pour mission d'organiser, la Chambre de Commerce a, elle, le droit et le devoir de dégager, dans ses délibérations et dans ses actes, la notion de l'intérêt général du commerce et de l'industrie.

Aussi, au cours de ses réunions mensuelles a-t-elle examiné différentes questions d'ordre général, se bornant dans ses études à en considérer l'aspect économique, à l'exclusion de leur aspect politique. C'est ainsi que les questions suivantes, d'ordre économique, ont été mises à l'ordre du jour et que la conclusion de ces études a été transmise aux pouvoirs compétents : Politique économique de la France, compensation entre les dommages de guerre et les impôts, taux de la taxe à appliquer par les offices de compensation, régime douanier de l'Indochine, conditionnement des textiles artificiels, exécution du programme des grands travaux, situation de la famille aux regards des divers impôts et conditionnement dans les peignages.

La Chambre de Commerce a négligé volontairement de faire figurer parmi ses travaux l'étude des grandes questions mettant en jeu les principes généraux de l'économie. En fait, d'une part, elle a conscience de n'avoir, dans les circonstances actuelles, aucune influence sur la mise en route de ces principes, qui est le privilège exclusif du gouvernement et, d'autre part, elle ne possède pas, sur les grandes questions d'intérêt général, une documentation assez précise pour en délibérer en toute connaissance de cause.

Elle s'est donc bornée, se tenant bien entendu toujours prête à répondre à toutes questions sur lesquelles les pouvoirs publics la consulteraient, à appliquer loyalement, dans la lettre et dans leur esprit, les directives qui lui ont été données par les chefs responsables de l'ordre économique.

Pour ces mêmes raisons, elle a préféré laisser agir, dans les questions d'ordre très général, l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce de France et, plus près de nous, la première région économique.

...et celle des intérêts propres à la circonscription

Par contre, la Chambre de Commerce n'est attachée à ne négliger aucun des intérêts propres au commerce et à l'industrie de sa circonscription.

Différentes questions, nées de la guerre et de l'occupation, ont retenu son attention, notamment la défense du commerce régulier devant les agissements illicites de certains, l'obligation de passavants pour la circulation de certaines denrées dans la circonscription, l'obtention de cartes frontalières et le caractère exécutoire des lois françaises dans la zone interdite.

Des questions fiscales importantes ont aussi été soumises à son étude. Certaines d'entre elles sont capitales pour l'avenir économique de la circonscription. Citons : L'évaluation des stocks, le régime des prix, le régime fiscal des sociétés, la taxation des dividendes servis aux actionnaires des sociétés anonymes.

Les relations économiques avec les pays étrangers, qui formaient avant la guerre, l'une des préoccupations les plus essentielles de la Chambre de Commerce, étant actuellement réduites presque à néant, n'ont été que rarement évoquées à la Chambre de Commerce. Celle-ci n'a eu à s'intéresser qu'aux rapports financiers avec l'Espagne et la Belgique.

Enfin, cet organisme a été appelé à examiner diverses questions relatives aux transports et au fonctionnement des P. T. T., questions qui se sont toujours réglées à l'amiable, grâce à la bonne volonté des services locaux et régionaux.

L'action administrative

La partie délibérative s'est trouvée considérablement allégée du fait des circonstances, mais, par contre, la partie administrative, c'est-à-dire avis, certificats, transmissions, s'est trouvée, au contraire, considérablement développée :

6.782 lettres ont été reçues ou expédiées, contre 6.085 l'année précédente; 14.726 certificats divers ont été visés, enregistrés ou distribués, ainsi que 392 demandes de cartes professionnelles de voyageurs de commerce, 4.000 cartes professionnelles d'acheteurs du textile, 1.933 demandes de laissez-passer, plus 500 pour les foires de Paris et de Lyon, 3.191 demandes de permis de circulation automobile.

Enfin, 5.000 lettres et 4.000 cartes commerciales ont été acheminées vers la zone non occupée, un millier de traductions ont été effectuées et 680 dossiers de demandes de création, d'extension ou de transférement de commerce examinés.

Signalons encore que la Chambre de Commerce a servi d'intermédiaire entre Chambre des Métiers de Lille et ses ressortissants de Tourcoing pour la distribution de questionnaires à remplir par les maîtres-artisans, en vue de l'obtention de matières premières ; qu'elle a contrôlé, au début de 1941, l'alimentation en essence de Tourcoing et ses cantons et qu'elle a délivré, durant la même période de l'année, des bons d'enlèvement de charbon aux mines, etc...

* *

Nous passerons prochainement en revue l'activité des services annexes de cet important organisme.

VENDREDI 23 JANVIER :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : fermée.

Bibliothèque communale: de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique : de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Consulat belge : de 9 h. à 12 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Un bureau de vente du Comité d'études et de documentation du maréchal Pétain, 22, rue Carnot

Depuis une semaine, le Comité d'études et de documentation des œuvres sociales du maréchal Pétain, a ouvert dans les locaux du « Journal de Roubaix », 22, rue Carnot, un bureau de vente qui est rattaché au Centre de documentation de Lille.

Nos concitoyens y trouveront en vente, tous les ouvrages indispensables pour suivre avec intérêt l'œuvre de restauration du pays entreprise par le Chef de l'Etat, le concours du peuple français.

Le bureau de vente est ouvert de 9 h. 30 à midi et de 14 à 18 h., tous les jours, sauf le dimanche.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 16, au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot.

Mercredi 28 : rues de Lille, Leverrier, Alma, place Leverrier, rues Neuve, Debuchy, des Coulons, Clinquet (5-49 ex. 2-54), Roche.

Jeudi 29 : rues Lacépède, Paris, Blanche-Porte, Petit-Village, Austerlitz, Jacquard, Ph.-de-Girard, Serg.-Bobillot, Dragon, Alsace, Lorraine.

Vendredi 30 : rue d'Anvers, av. Mausurel, rues de Boulogne, de Bapaume, d'Haubourdin, France, Vigne, Bradford, de Calais, Dunkerque, Adrientières, de Valenciennes, Angleterre, Epinette (148-154).

SECTEUR N° 12, au square Leman, Blanc-Seau.

Lundi 26 : rues du Blanc-Seau (123-fin et 130-fin), du Canal, Emile-Zola, Viaduc, Frères-Brunel, Iéna, Acacias, impasse Solidarité, rues Essling, Vauban.

Mardi 26 : rues des Lilas, Soudan, Wateau, Labyrinthe, Palmiers, Lorient, av. Désiré-Six, rues Edison, F.-Sauvage, du Congo, av. Gram, Santos-Dumont, quai des Canotiers, rues St-Quentin, Ménières.

Mercredi 28 : rues de Wasquehal, Ries, Dr-Dupont, Denfert-Rochereau, Passerelle, Charcot, Cl.-Bernard, Gén.-Sarrail, Béranger, Dérégnaucourt.

Jeudi 29 : rues de Mouvaux, Croix, Constantine, Presbytère, Mackellerie, Villas, Solférino.

Vendredi 30 : rues Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier, Batellers, Gounod, Diderot, Fresnoy, Faucon, du Fresnoy, Kléber, Basalte, Bleuets, quai des Mariniers, boulevard Descat.

A l'Union nationale des combattants

Groupe du Brun-Pain. — Deux permanences au siège, 220, rue du Brun-Pain, pour la perception des cotisations, samedi 24, de 17 h. à 20 h. (de service MM. Charles Bienvenet et Paul Desmaret), et le dimanche 25, de 10 h. à 12 h. (de service MM. Alphonse Hardy et Charles Depelchin). La commission prévient les adhérents qu'il n'y aura que deux permanences pour la perception des cotisations. Les dernières auront lieu les samedi 31 janvier et dimanche 1er février.

Groupe de la Tossée. — Permanence dimanche, de 11 h. à midi, pendant les mois de janvier et février pour percevoir les cotisations de 1942. Prière de se munir de la carte de la Fédération.

Groupe des quartiers du Sacré-Cœur. — Dimanche 25, permanence au siège, 47, rue du Flocon, de 10 h. à midi, pour la perception des cotisations 1942.

« Le Grillon du foyer » au Foyer Notre-Dame

Les dimanches 1er et 8 février, les artistes du Théâtre moral tourquennois interpréteront, dans la coquette salle du Foyer Notre-Dame, une comédie dramatique qui attirera tous les amateurs de bons et beaux spectacles. En effet, la pièce mise à l'affiche n'est autre que « le Grillon du Foyer », tirée du fameux conte de Mickens.

Nul doute que la salle du Foyer ne soit trop petite pour accueillir la foule qui se pressera ces deux dimanches au local de la place Notre-Dame. Aussi est-il prudent de retenir ses places à l'avance à la place Notre-Dame, à partir du dimanche 25 janvier. Prix des places : 10, 7 et 5 fr.

Une réunion générale de la Société d'horticulture

La réunion générale de cet important groupement aura lieu le dimanche 8 février, à 15 h. 30, salle du Conservatoire, sous la présidence de M. André Mathon-Trentesseaux. Une conférence y sera faite par M. Jean Van den Bosch, président du Cercle horticole de Wattrelos, qui traitera l'intéressant sujet : « Les insuccès du jardin, leurs causes, leurs remèdes ».

Elle sera suivie d'un sketch humoristique et musical de Pol Pierret et Paul Ballois, interprété par les auteurs avec le concours de Mlle Françoise Pierret et de la petite Dhalluin. Au piano, Mlle Nelly Montagne.

Une loterie, composée d'engrais, fleurs, fruits, légumes, clôturera cette réunion.

Nous attirons l'attention des sociétaires sur le fait que le ticket servant à la loterie sera celui du mois de décembre de la carte de 1941.

L'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS. — Par délibération du 16 octobre 1941, le Conseil municipal a décidé l'acquisition d'une propriété sise rue du Hase, n° 52, d'une superficie de 172 m2 et sollicité la déclaration d'utilité publique du projet.

M. le préfet du Nord a, par arrêté du 9 janvier 1942, prescrit l'enquête réglementaire concernant ce projet. En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au secrétariat de la mairie, du 24 janvier au 2 février inclus, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 3 au jeudi 5 février inclus, un commissaire enquêteur recevra à l'hôtel de ville (bureau du secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES de janvier à la perception des Tourcoing-Est, 69, rue du Mas :

Lundi 26, matin, 1 à 900 ; soir, 901 à 1500. — Mardi 27, matin, 1501 à 2.400 ; soir, 2401 à 3000. — Mercredi 28, matin, 3501 à 3800 ; soir, 3801 à 4200. — Jeudi 29, matin, 4201 à la fin.

Les intéressés sont priés de détacher leurs coupons et se munir de monnaie.

COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS (section du Sacré-Cœur). — La dernière distribution de chaux et engrais se fera le samedi 24 janvier, de 14 à 16 h., rue Chanzy, 15.

LA PESÉE DU PAIN EST OBLIGATOIRE. — Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Ernest Jacquart, boulanger, 85, rue de Mouvaux, pour avoir omis de peser le pain qu'il livrait à ses clients.

UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION. — Mercredi, vers 8 h. 30, M. Henri Rosseneu, demeurant 6, rue du Beau-Laurier, se trouvait sur le tramway « M » qui dessert la Croix-Rouge. Rue de Guisnes, le tramway entra en collision avec un autre véhicule. M. Rosseneu, qui tenait la main courante de la motrice, eut la main droite écrasée par la voiture tamponneuse.

Transporté à l'hôpital, il dut subir l'amputation de la main droite.

MOUVAUX

Un Mouvallois est impliqué dans une affaire de commerce illicite

Une perquisition opérée dernièrement chez un commerçant de Charleville par le service du contrôle extérieur des prix avait fait découvrir une centaine de kilos de mauvaise laine, vendue à raison de 400 fr. le kilo et qui avait été fournie par un habitant de Mouvaux.

Les inspecteurs du contrôle des prix se présentèrent pour perquisitionner chez ce dernier, M. Georges Desruelles, employé, demeurant 74, rue du Château, qui exigea la présence du commissaire de police. M. Chambion, commissaire, fut requis et la perquisition commença. Elle permit d'établir l'envoi irrégulier de la laine en question à Charleville.

De ce fait, M. Desruelles a fait l'objet de procès-verbaux pour extension de commerce, vente de laine sans bon d'achat, défaut de facture et haus